



**DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**
B.P. 9006 – MOTU UTA
98 715 – PAPEETE – POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 5 juillet 2013

Dossier suivi par : Marc JANNIER
Chargé de communication

Tél : 50 55 53
Fax : 43 55 45
Email: marc.jannier@douane.pf

INFORMATION MEDIA

DESTRUCTION DE CONTREFAÇONS

La direction des douanes de Polynésie française détruira

le jeudi 11 juillet à 14h
dans l'enceinte du Port autonome
(zone sous douane hangar 4)

des contrefaçons saisies au cours des derniers mois.

Vous êtes invités à assister à cette opération de destruction qui sera effectuée selon des procédés adaptés à la nature des divers produits concernés (écrasement, lacération, ...).

La liste des contrefaçons détruites vous sera remise sur place.

La médiatisation de cette opération permettra d'appeler l'attention des divers publics sur les enjeux de la contrefaçon et plus particulièrement sur les risques encourus par les voyageurs internationaux qui achètent en dehors de la Polynésie française, importent et détiennent des produits contrefaits.

Vous serez accueillis dès 13h45 à l'entrée de la zone sous douane à Motu Uta.

Merci d'avance pour votre présence à cette opération.